Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Sylvia Audet

Date: 2026-01-10

Commentaires voie ferrée Lac-Mégantic

Attachement N°1

Consultation de l'office des transports du Canada.

Objet : demande d'autorisation pour la construction de la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic déposée par CPKC.

Réponse à l'invitation à présenter des commentaires sur les questions suivantes :

1, Comment l'emplacement ou l'exploitation de la voie de contournement proposée vous affecterait-il? Décrivez les avantages attendus ou les préoccupations que vous avez concernant la voie de contournement proposée.

2, Si vous avez des préoccupations concernant la demande pour la construction de la voie de contournement proposée, que pourrait-on faire pour y répondre?

Commentaires présentés par :

Madame Sylvia Audet, résidente de Frontenac et native de Lac-Mégantic.

D’entrée de jeu, je confirme que je suis complètement en accord avec le tracé proposé pour la voie ferroviaire de contournement de la ville de Lac-Mégantic. Je suis favorable au nouveau tracé à la lumière des faits suivants qui viennent appuyer ma réflexion.

- La catastrophe du 6 juillet 2013 a emporté avec elle des amis, des connaissances et des voisins. Marie-France Boulet, mon amie de toujours a été brûlée vive. Cela m’attriste et j’en garderai à jamais une blessure profonde.

- Je suis solidaire de plusieurs personnes qui sont résidentes de la ville de Lac-Mégantic ou qui résident à proximité, soit dans la MRC du Granit ou ailleurs et qui vivent encore, comme moi, un deuil, des peurs et un choc post-traumatique suite à l’épouvantable catastrophe du 06 juillet 2013.

- Nous sommes toujours vulnérables à un autre accident ferroviaire conséquente d’erreurs humaines ou autrement. Rien n’a changé depuis 2013 pour nous rassurer, nous sécuriser ou guérir nos peurs légitimes. Si une autre catastrophe survenait, elle aurait assurément des conséquences au moins similaires sinon pires, compte tenu des quantités, de la volatilité et de la toxicité des produits dangereux transportés par les convois de trains.

- Je suis solidaire des résidents de ma ville de Lac-Mégantic puisque j’y suis née. En plus d’avoir vécu le drame qui s’est déroulé devant nos yeux (car j’y étais présente lors de ce moment tragique) et d’avoir perdu notre centre-ville, des personnes vivent toujours et encore à proximité de la voie de chemin de fer. Nous en subissons plusieurs fois par jour et à tous les jours les inconvénients, notamment, le bruit, les sifflements, le tremblement du sol et la congestion de la circulation.

- Le temps que des milliers de personnes à chaque jour perdent aux trop nombreux passages à niveau bloqués par des convois de trains de plus en plus longs.

- À toutes les personnes victimes d’une urgence médicale, d’une urgence incendie ou qui nécessite l’intervention policière qui voient leur santé, leur

sécurité et même leur vie menacée par l'impossibilité d'avoir ces services d'urgence en temps suffisamment rapide pour les aider. De toutes les municipalités impactées par ces retards indus engendrés par le temps d'attente trop long en cas d'urgence (par exemples Woburn, Piopolis, Marston, Nantes, Ste-Cécile, etc.) seuls les résidents situés dans le petit village de Frontenac centre (à l'extrême est de la Ville de Lac-Mégantic), ont accès sans entrave aux services d'urgence. Curieusement, ce sont surtout ces mêmes personnes qui s'opposent à la voie de contournement .

- Il est logique et pertinent que la voie ferrée circule à proximité du parc industriel.

- Il faut éviter que la voie ferroviaire circule en serpentant dans la municipalité centre de Lac-Mégantic alors que les rails autant que les trains vieillissent. Nous venons d'ailleurs de vivre à la fin décembre, pendant 48 heures, un épisode de fermeture complète de la route 161 causée par du bris de matériel ferroviaire.

- Nous constatons jours après jour l'augmentation de la longueur des convois de trains et l'augmentation du nombre de wagons qui transportent du pétrole, des produits volatiles, dangereux, hautement nocifs et explosifs. Certains de ces wagons sont tellement dangereux qu'il faut transporter 2 cylindres par wagon et les intégrer dans une cage de métal pour assurer la sécurité. Il est a espérer que maintenant, les gouvernements obligent l'identification de ces produits transportés et qu'ils obligent de plus, les compagnies ferroviaires à planifier des mesures d'urgences. Il va de soi, que ces dernières obtiennent les assurances correspondantes à leur transport. Les règlements gouvernementaux devraient aussi contribuer à sécuriser le transport ferroviaire.

- De nombreux experts se sont prononcés sur le projet de contournement de la voie ferroviaire. Il faut privilégier les avis de tous ces experts aux voix de ceux qui s'improvisent experts pour donner leur avis sur tout.

- Déjà, plusieurs personnes touchées de près ou de plus loin par le tracé projeté, ont privilégié le bien commun avant leur intérêt personnel. Merci à ceux-ci pour leur comportement citoyen responsable.